

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

CONCOURS – EXAMEN PROFESSIONNEL – ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

à adresser complétée et signée à l'adresse suivante :

voy-expat.aefe@diplomatie.gouv.fr

Nom d'usage et pays d'affection à préciser impérativement dans « Objet du message ».

Ne concerne que les personnels de l'AEFE (détachés, expatriés, résidents ou recrutés locaux des EGD).

Ce formulaire est à adresser au Bureau du recrutement et des voyages et missions de l'AEFE (mél. ci-dessus) au format « PDF », ou à l'établissement chargé de la déconcentration des voyages pour les personnels exerçant dans un pays concerné par le dispositif.

NOM D'USAGE ET PRÉNOM :

**ADRESSE PERSONNELLE
COMPLÈTE EN FRANCE :**

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

ADRESSE MÉL. :

FONCTION :

VILLE :

PAYS :

ÉTABLISSEMENT :

CONTRAT :

- TYPE :**
- Concours (à préciser) :
 - Admissibilité
 - Admission
 - Sélection ou entretien (à préciser) :
 - Examen professionnel (à préciser)* :

** Le CAFIPEMF et les certifications complémentaires n'entrent pas dans le champ d'application du décret 2006-781 du 3 juillet 2006.*

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES :

Le remboursement est effectué sur la base des dépenses engagées, et plafonné au tarif le plus économique du voyage qui aurait été mis en place par l'administration (article 6 du décret 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié et circulaire AEFÉ n°443 du 9 février 2018).

Je demande que l'AEFE se libère de la somme à laquelle je peux prétendre en application de la réglementation en vigueur, en faisant porter son montant à mon compte bancaire dont les références figurent sur le **relevé de coordonnées bancaires que je joins à la présente demande.**

Signature du demandeur
ou de la demandeuse

Fait à _____ le _____

Pièces justificatives obligatoires à fournir à format « PDF » :

- Accord de préfinancement accordé par l'AEFE ;
- Copie de la demande d'autorisation d'absence ;
- Copie de la convocation ou de l'invitation à l'entretien de recrutement ;
- Titres de transport et cartes d'embarquement ;
- Facture acquittée des titres de transports ;
- Attestation de présence pour chaque épreuve ou copie du relevé de notes ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB).

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.gouv.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.gouv.fr